Mesures spéciales pour la poursuite des activités départementales dans le cadre de la pandémie du Coronavirus COVID-19				
Procédure de scrutin secret par Zoom		22 avril 2020	V.1.2	
Préparé par : Marie-Pierre Spooner Professeure au Département de management et technologie	Secrétariat des insta Josée Dumoulin, Dire personnel enseignar	Jean-Philippe Gingras, Directeur du Secrétariat des instances Josée Dumoulin, Directrice du Service du personnel enseignant Martine Sauvé, Directrice du Bureau des		

Mise en contexte

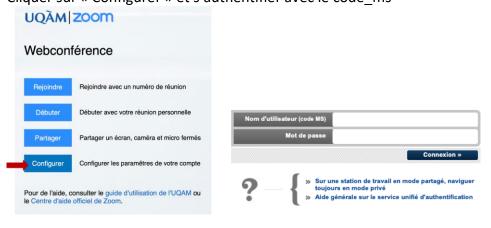
À l'heure actuelle, tout laisse présager que la crise reliée au Coronavirus COVID-19 va se prolonger et qu'une reprise normale des activités départementales de l'université ne peut être envisagée dans l'avenir immédiat.

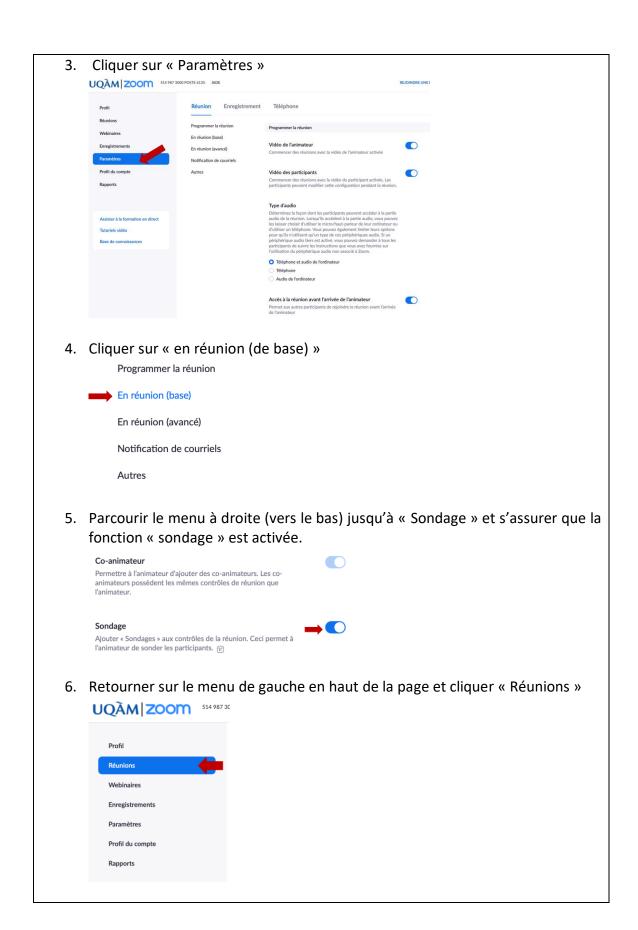
Entre temps, il est essentiel que les départements mettent un ensemble de mesures afin d'assurer le fonctionnement des départements. Ces mesures doivent respecter les règlements de l'UQAM et les procédures départementales.

La mesure spéciale visée concerne la procédure de scrutin secret au sein des départements.

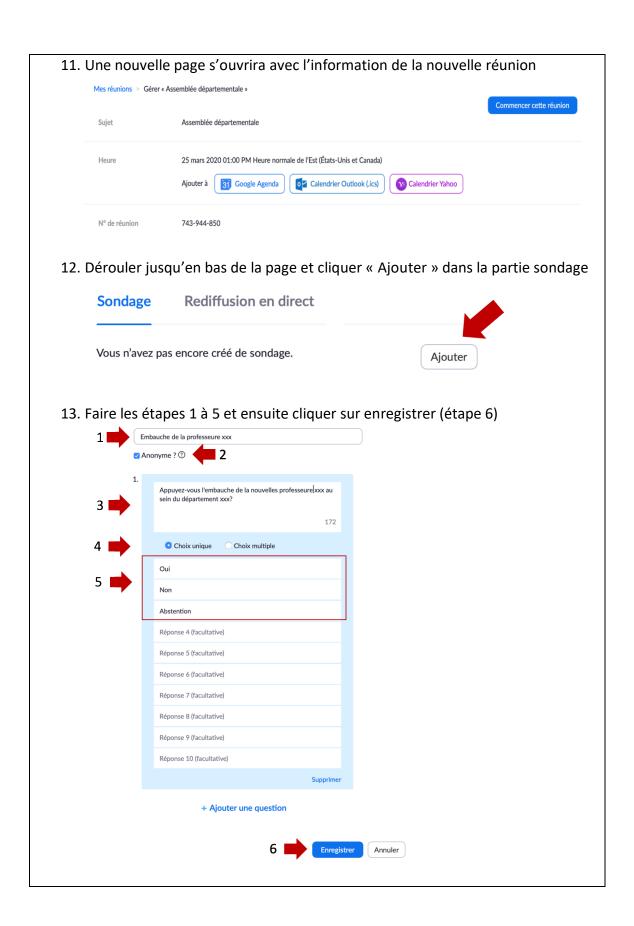
<u>Étapes à faire AVANT l'assemblée départementale</u> Le directeur, la directrice du département doit :

- 1. Entrer dans le portail https://zoom.uqam.ca
- 2. Cliquer sur « Configurer » et s'authentifier avec le code ms





7. Dans l'écran de droite, cliquer sur « Programmer une nouvelle réunion » **Prochaines réunions** Réunions précédentes Rejoindre une réunion Programmer une nouvelle réunion 8. Planifier la réunion en fonction de la plage horaire prévue pour l'assemblée départementale. Mes réunions > Programmer une réunion Programmer une réunion Assemblée départementale Sujet Description (Facultatif) Veuillez saisir la description de votre réunion Quand 03/25/2020 Durée (GMT-4:00) Heure normale de l'Est (États-Uni: V Fuseau horaire Réunion périodique 9. Dérouler jusqu'en bas de la page. Cliquer « Réunion » dans le menu déroulant « Type d'activité » Local à l'UQAM Type d'activité Réunion Cours Conférence Réunion Autres animateurs possibles Soutenance 10. Juste en dessous du type d'activité, cliquer sur « Enregistrer » **Autres animateurs** Exemple: jean@compagnie.com; pierre@universite.edu possibles Enregistrer Annuler



14. Le sondage est créé. Il est ensuite possible de le modifier ou de le supprimer. Pour créer d'autres sondages, recommencer les étapes 12 et 13. S'il y a plusieurs candidats, il est préférable de créer plusieurs sondages avec le nom des différents candidats.



15. Retourner en haut de la page et partager le lien de la réunion à tous les professeurs, professeures du département. Il y a trois façons de le faire : a) Ajouter à votre agenda et inviter ensuite les professeurs, professeures b) Copier le lien Zoom dans un courriel qui sera envoyé aux professeurs, professeures, c) Cliquer sur « Copier l'invitation »



Étapes AVANT LE DÉBUT de l'assemblée départementale

1. Le directeur, la directrice est automatiquement l'animateur, l'animatrice de la réunion (si celle-ci a été configurée par celui-ci, celle-ci). <u>Il est essentiel d'être l'animateur pour les étapes suivantes</u>.



2. Avant de commencer l'assemblée, s'assurer que l'icône « Sondage » apparaît dans la barre d'outils en bas de l'écran (IMPORTANT : il faut utiliser l'application Zoom sur un ordinateur pour avoir cette option. L'application Zoom sur les tablettes et téléphones intelligents ne permet pas d'administrer un sondage).

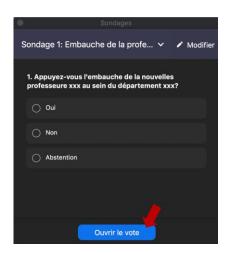


Étapes DURANT l'assemblée départementale

- 1. L'assemblée peut se dérouler comme d'habitude, mais de façon virtuelle. L'animateur peut gérer les participants de la rencontre (muet, vidéo, prise de parole, etc.).
- 2. Au moment du vote, cliquer sur l'icône « Sondage » et choisir le sondage.



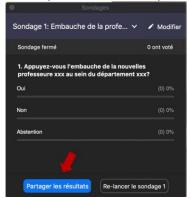
3. Cliquer sur « Ouvrir le vote » et déterminer le temps alloué pour le vote (le sondage apparaîtra pour tous les participants de l'assemblée). Il faut noter que l'animatrice, l'animateur ne pourra pas voter à cette étape.



- 4. Afin que l'animatrice, l'animateur puisse voter, cette personne doit temporairement céder l'animation à une autre personne de l'assemblée (Voir procédure ad hoc pour cette étape).
- 5. Cliquer sur « Mettre fin au vote » lorsque le temps alloué est terminé.



6. Cliquer « Partager les résultats » aux participants de l'assemblée. Les résultats sont agrégés et anonymes. Faire une capture d'écran pour garder les résultats ou les prendre en note pour la résolution et tout autre document.



7. Cliquer sur « Arrêter le partage »



8. Cliquer sur la flèche pour accéder aux autres sondages.



9. Répéter les étapes 3 à 7.

Support supplémentaire :

https://wiki.uqam.ca/display/ZOOM/

https://support.zoom.us/hc/en-us/articles/213756303-Polling-for-Meetings

LISTE DE VÉRIFICATION POUR LA TENUE D'UN VOTE SECRET PAR ZOOM

Éléments à faire pour la directrice ou le directeur de département		Х
AVA	NT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE	
1.	Ajouter « Sondage » aux contrôles de la réunion Zoom	
2.	Programmer l'assemblée départementale	
3.	Ajouter un ou plusieurs sondages en fonction du nombre de candidat	
4.	Partager le lien Zoom de l'assemblée départementale aux professeurs, professeures du département	
5.	Valider que le sondage est disponible dans Zoom	
DUR	ANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE	
1.	S'assurer que la directrice, directeur est l'animateur de la rencontre	
2.	Valider le quorum	
3.	Lorsque le point est abordé dans l'agenda, choisir le sondage et ouvrir le vote	
4.	Mettre fin au vote après la période allouée	
5.	Partager les résultats avec les membres de l'assemblée départementale	
6.	Faire une capture d'écran des résultats	
7.	Prendre en note les résultats pour la résolution	
8.	Arrêter le partage des résultats	
9.	Autres sondages ? Répéter les étapes 3 à 8	
10.	Continuer l'assemblée avec les autres points	